

ValRégIEaux
A l'att. de M. Rogenmoser Loïc
Rte du Canal 24

Analyse n°131594

1347 Le Sentier

dossier traité par M. F. Khajehnouri
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: CL 00.SENT.131594

Lausanne, le 08-10-2024

Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.SENT.131594	Provenance de l'échantillon	Commune du Sentier (Le Chenit)
Date prélèvement	23-09-2024	Lieu de prélèvement	Les Bioux stap après UV lavabo
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	28121 - eau de boisson après traitement
Date d'analyse	24-09-2024 au 27-09-2024	Préleveur	Client externe

Paramètres microbiologiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	11	UFC/ml	-

VM: Valeur maximale selon OPBD**

* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

Conclusion

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.SENT.131594	Provenance de l'échantillon	Commune du Sentier (Le Chenit)
Date prélèvement	23-09-2024	Lieu de prélèvement	Les Bioux stap après UV lavabo
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	28121 - eau de boisson après traitement
Date d'analyse	23-09-2024 au 24-09-2024	Préleveur	Client externe

Paramètres physico-chimiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA-26	Température	7.6	°C	VE: 8-15
MON-ALA-62*	Conductivité	412	µS/cm	VE: 200 - 800
MON-ALA-17	Turbidité	0.2	NTU	VI: ≤ 1.0 NTU

VM: Valeur maximale selon OPBD** VI: Valeur indicative selon OPBD** VE : Valeur d'expérience selon directive W12 de la SVGW ***

* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

*** Association pour l'eau, le gaz et la chaleur

Conclusion Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).